

CONSEIL MUNICIPAL DE BOUVAINCOURT SUR BRESLE

**** SEANCE du 22 SEPTEMBRE 2017****

Date de la convocation : 14/09/2017

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à dix-neuf heures, à la Mairie, sous la présidence de Mr Roger POYEN, Maire.

Conseillers présents : Mrs POYEN Roger, DECAGNY Philippe, DECEUVELAERE Frédéric, PADE Guillaume, HENOCQUE Yveline, DEHORNOY Lynn, Mme SAINTYVES Amandine Mr PEGARD François Mme CAYEUX Violette

Mme BALZARELLI donne procuration à Mme DEHORNOY Lynn

Mme DUPONT Angélica donne procuration à Mme HENOCQUE Yveline

Mr MAINNEMARRE Yves donne procuration à Mr POYEN Roger

Mr BAUCRY Nicolas donne procuration à Mr PADE Guillaume

Secrétaire de séance : Mme SAINTYVES Amandine

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de la réunion de conseil du 29 juin 2017

Le compte rendu de la réunion de conseil du 29 juin 2017 est approuvé à l'unanimité

2. Désignation de la secrétaire de séance

Mme SAINTYVES Amandine se propose. Le conseil municipal accepte.

3. Délibération modificative : amortissement complémentaire

Mr le Maire informe le conseil municipal que nous amortissons depuis 2015 le logiciel comptable de la mairie. La somme inscrite au BP depuis 2015 est de 529.53 €. Il s'agit du montant HT. Or il s'avère qu'il convient de l'amortir sur le TTC soit 635 €. Il y a donc une écriture d'amortissement complémentaire à effectuer. Pour cela il convient de prendre une délibération modificative comme suit :

Article 6068 : - 316.41 €

Article 6811 : + 316.41 €

Le conseil municipal à l'unanimité accepte cette délibération modificative

4. Délibération subvention comité des fêtes

Mr le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de rembourser le comité des fêtes la somme de 200 € pour le versement d'une subvention aux forains (pêche aux canards et tirs aux boîtes). Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité autorise le remboursement au comité des fêtes.

5. Délibération modification du tableau des effectifs

Mr le Maire informe le conseil municipal avoir reçu un courrier du centre de Gestion de la Somme stipulant que la Commission Administrative Paritaire a procédé à l'inscription de l'adjoint administratif principal 1^{ère} classe sur la liste d'aptitude de l'emploi de rédacteur au titre de la promotion interne du 1^{er} juillet 2017. Il convient donc de modifier le tableau des effectifs

en supprimant le poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe (catégorie C) et d'ouvrir le poste de Rédacteur (Catégorie B). Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité accepte la modification du tableau des effectifs

6. Délibération signature des actes de vente du lotissement les Camprets

Mr le Maire fait part au conseil municipal qu'il convient de prendre une délibération l'autorisant à signer les promesses et les actes de vente chez Maître Médrinal à Eu concernant les parcelles du lotissement communal les Camprets. Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité autorise Mr le Maire à signer les compromis et les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par l'étude notariale de Maître Médrinal à Eu.

7. Convention de mise à disposition de services et de moyens pour la mise en œuvre d'ALSH sur le temps des TAP

Mr le maire demande à Mr Decagny de présenter la convention. Une convention doit être signée avec la CCVS afin que celle-ci puisse mettre à disposition de la commune une partie de ses services et de ses moyens pour l'exercice des compétences ALSH dans le cadre des TAP.

Les services mis à disposition par la CCVS sont :

- Service ALSH
- Personnel

Les charges afférentes à ce service pour l'année 2017-2018 seront détaillées et envoyées à la CCVS pour remboursement.

Après débats, le conseil municipal à l'unanimité autorise Mr le Maire à signer cette convention.

8. Subvention exceptionnelle pour le tennis de table

Mr le Maire informe le conseil municipal d'une demande de subvention complémentaire pour le tennis de table suite à l'achat de deux tables de ping pong. L'acquisition de ces 2 tables se chiffre à 400 €.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité d'octroyer une subvention complémentaire d'un montant de 300 €. La somme sera inscrite au BP 2017 chapitre 65.

9. Démission du 4^{ème} adjoint

Mr le Maire informe le conseil municipal avoir reçu des services de la Préfecture un courrier l'informant qu'ils avaient accepté la démission de Mr Hospital Laurent en tant que 4^{ème} adjoint et conseiller municipal.

Si un nouvel adjoint est désigné, il convient en principe d'organiser des élections pour compléter le conseil municipal. Cependant, conformément à l'article L.2122-8 du CGCT, lorsque l'assemblée communale n'a pas perdu le tiers de son effectif légal, il lui est possible de décider, sur la proposition du maire, que l'élection d'un adjoint sera effectuée sans pourvoir aux vacances existant parmi ses membres.

Le conseil municipal a la faculté de décider de ne pas procéder au remplacement de l'adjoint dont le poste est devenu vacant.

- a) Mr le Maire demande au conseil de statuer sur l'organisation éventuelle d'élections complémentaires. Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas organiser des élections complémentaires.
- b) Mr le Maire demande ensuite au conseil soit de porter à 3, soit de maintenir à 4 le nombre de postes d'adjoints. Après délibération, le conseil décide de porter à 3 le nombre d'adjoints.

10. Informations

(Arrivée de Mme DUPONT Angélica à 20h10)

- La date retenue pour le repas des aînés est le 11 mars 2018
- Remise de deux médailles d'honneur Régionale, Départementale et Communale les dossiers sont en cours d'élaboration.
- Appel à candidature pour travaux salle polyvalente lancée, clôture le 27/10/2017 (16 candidats ont retiré les dossiers)
- Travaux concernant la plateforme qui donne accès à l'ancienne classe de Mr Foulon. Des devis ont été demandés par Mr Mainnemarre Yves. Entreprise RINGOT à Quesnoy et Entreprise Priez à Moyenneville
- La rénovation de la classe de Mr Roussel est prévue aux prochaines vacances scolaires.
- Lotissement les Camprets : les travaux des réseaux se terminent (04/10/2017). Une prochaine réunion sera programmée avec le maître d'œuvre. Il restera l'intervention du géomètre pour terminer le bornage et ainsi finaliser les ventes. Actuellement 6 parcelles sont réservées.
- Travaux rue de la Forêt : Les travaux effectués par STPA rue de la Forêt concernant l'écoulement des eaux pluviales ne sont pas efficaces. Un mail a été envoyé aux responsables pour venir constater et remédier au problème.
- La commission travaux a validé le montant des achats de matériaux pour les travaux de la caserne des pompiers, le montant s'élève à 6 000 €. Les travaux seront entrepris par les sapeurs-pompiers.
- Une rencontre s'est faite avec l'adjudant chez Vandenberghe concernant la participation citoyenne. La convention est dans les services de la Préfecture. Une réunion avec la gendarmerie sera programmée courant octobre.
- Une réunion de travail sera programmée début décembre concernant les réductions des dépenses de fonctionnement sur le BP 2018
- Mr et Mme Heudes Benjamin sont des heureux parents d'un petit Cameron.
- Colis des aînés : la commande doit être passée la première quinzaine d'octobre afin de les recevoir en décembre. Mr Deceuelaere a demandé d'offrir un seul colis pour les couples mais d'une valeur plus élevée et un contenu plus conséquent et un colis d'une valeur moins élevée pour les personnes seules afin de faire des économies sur le budget.
- Travaux éclairage public RD 1015, les travaux débutent le 25 septembre 2017.
- Audit camping pour le renouvellement des 2 étoiles le 10 octobre.

La séance est levée à 20h30

